SEBOURG' Info

Juil. 2022

N° 05

EDITO

Ça y est, l'été est arrivé ! Le temps des vacances scolaires est là ! Les fêtes d'écoles ont battu leur plein et l'APER a d'ores et déjà tout prévu pour l'organisation des centres aérés ! Une dizaine de nos jeunes concitoyens sont impatients d'intégrer le Conseil Municipal des Jeunes en préparation pour la rentrée ! Bref, nous œuvrons pour la meilleure intégration possible des jeunes dans la vie communale. L'animation et la vie du village ne sont pas en reste... Fête de la musique, reprise du marché paysan mensuel, festivités du 14 juillet, Sebourg-Joie, les élu(e)s, les associations et les employés communaux redoublent d'efforts pour organiser tous ces évènements. Qu'ils en soient ici remerciés !

Vous avez pu constater que de nombreux travaux de rénovation ont été entrepris, avec un effort tout particulier en matière d'isolation et d'économies d'énergie. Il est important aujourd'hui d'avoir une politique de maîtrise des coûts. C'est ainsi que nous pouvons être fiers d'avoir lourdement investi en présentant pour l'année 2021 un excédent budgétaire conséquent. Nous continuerons en 2022 à investir dans les rénovations et agrandissements, absolument indispensables au village. Remercions également de nouveau nos techniciens et élu(e)s pour l'embellissement de notre environnement.

Bonnes vacances à toutes et tous, profitez bien de ces moments privilégiés en famille ou entre amis !

Bruno CELLIER

Maire de Sebourg

Agenda

13 Juillet 2022
21h
Retraite aux flambeaux
Place de la Mairie

14 juillet 2022
18h Fête Nationale
Concert - Bal - Animations
Place de la Mairie

3 septembre 2022
10h Courses de caisses à savons
Sebourg-Joie
Centre du village

4 septembre 2022
8h Brocante - Animations
Sebourg-Joie
Centre du village

TRAVAUX

Bibliothèque : les travaux de la bibliothèque sont terminés. Les nouvelles menuiseries extérieures ont été posées, les appuis de fenêtre en zinc ont été, vu leur état de vétusté, remplacés, et des reprises de maçonnerie ont été réalisées. Quelques petits travaux de peinture dans les salles de la bibliothèque ont été nécessaires, faisant suite aux travaux de pose. Ces derniers ont été réalisés par l'équipe technique. Merci à eux.
École maternelle : le système de production d'eau chaude de l'école maternelle, hors service depuis plusieurs mois, est en cours de remplacement (Coût 9 842,53 euros).
Voirie : Rue Laby, une émulsion gravillonnée a été mise en place sur la partie non bitumée. (Coût 3 900,00 euros). Rue de Baisieux au niveau de la rue Caplette prolongée, les travaux de réfection de voirie devenant urgents et incontournables, une dérogation nous a été accordée par le Département pour les réaliser avant et sous réserve que notre dossier de demande de subventions soit retenu. C'est chose faite ! (Coût 64 104,00 euros).
Longère de l'école primaire de l'Aunelle : les travaux débuteront le 8 juillet prochain avec la pose des nouvelles menuiseries extérieures.
Boulangerie : des devis sont en cours pour la mise en conformité (électrique, énergétique) du bâtiment occupé actuellement par la boulangerie « aux pains du Moulin ». En qualité de propriétaire la commune a l'obligation de délivrer un logement décent et ne portant pas atteinte à la sécurité ou à la santé du locataire. Affaire à suivre !

Didier LENNE
Premier adjoint en charge de la sécurité, des travaux,
de l'environnement et du développement durable

ÉCOLES

Après le conseil d'école n°2 et suite aux remarques des parents concernant le refroidissement des aliments pour les enfants du dernier service, nous avons décidé d'acheter un chauffe-plat professionnel électrique qui maintient au chaud tout au long des services de cantine. Nous avons également investi dans une soupière électrique qui maintient la soupe à température constante et qui évite d'attacher au fond des casseroles !

Les 18 et 25 juin, les écoles de Ste Anne et de l'Aunelle ont clôturé la fin de l'année scolaire par leurs traditionnelles fêtes des écoles. Au cours de celles-ci, la Municipalité a mis à l'honneur les enfants en leur remettant un livre.
Les élèves de CE2, qui ont terminé le cycle 2 de l'école élémentaire, ont reçu une clé USB qui leur permettra de stocker leurs travaux informatiques à venir. Quant aux élèves de CM2 qui quittent le primaire pour entrer au collège, une carte-cadeau de la FNAC leur a été offerte.

Il faut maintenant penser à la rentrée 2022 ! À l'école de l'Aunelle, l'APER (Association Pour l'Enfance Rurale) continue la gestion du périscolaire en collaboration avec les employés communaux. Plus de dossier papier à compléter, tout est informatisé. Il suffit de s'inscrire sur le portail famille : https://aper.portail-familles.app/login renseigner le compte famille et surtout compléter « mon profil » informations complémentaires.

Christiane DENORME
Adjointe aux écoles et à l'enseignement

ENVIRONNEMENT

Une dynamique de refleurissement des entrées de SEBOURG a été engagée dès le début de notre mandat. Nos actions se concrétisent et prennent forme avec le concours talentueux de nos employés communaux. Les entrées de notre village sont revisitées et un espace détente a été créé à l'entrée du parking de la Mairie.

Nous en profitons pour vous rappeler que le stationnement sur cette place doit obligatoirement se faire sur les emplacements délimités par des clous au sol. Le stationnement au centre de la place n'est pas autorisé et peut gêner la manœuvre des véhicules correctement stationnés.

Didier LENNE
Premier adjoint

ANIMATIONS

Le second trimestre 2022 a été marqué par de nombreuses animations organisées par les associations sebourgeoises, merci aux responsables associatifs et à leurs membres pour les actions menées (Troc de plantes, concerts, animations dans les écoles, courses à pied, Ateliers, Rallye champêtre...).

La fête des voisins organisée en plusieurs lieux de notre village a été également un formidable moment de convivialité. Les élus remercient les organisateurs pour les invitations qu'ils ont reçues lors de ces différents rassemblements de quartier.

Plus récemment, certains d'entre vous ont peut-être répondu à l'invitation de M et Mme SAMYN qui, dans le cadre des « Rendez-vous au Jardin », ont ouvert au public leur jardin. La fête patronale a quant à elle rassemblé un public nombreux et l'ouverture du parc du château a permis de découvrir ou re découvrir la source Saint Druon, le château et son très beau parc. La fête de la musique, organisée dans le parc du Cœur de Vie, a permit à de nombreux musiciens de s'exprimer. Les fêtes des écoles ont conclu une nouvelle année scolaire.

Le second semestre sera l'occasion de se regrouper, les festivités du 14 juillet sont en cours de préparation et la fête du village se déroulera le samedi 3 et le dimanche 4 septembre.
A noter que le premier week-end d'octobre, la salle polyvalente accueillera une exposition de photographies animalières de M Rémy FARSY.

Vous pouvez retrouver cette programmation et plus encore dans l'agenda de la commune sur le site www.sebourg.fr. Les membres de la commission communication, culture et animation vous souhaitent de très bonnes vacances d'été !

Guillaume CELLIER
Adjoint à la communication,
la culture et l'animation

CENTRE DE LOISIRS

Centre de loisirs à SEBOURG du 11 au 29 juillet 2022
Déjà 86 enfants inscrits pour les 2 semaines ½ sur le thème « AIR, TERRE, MER ». De nombreuses sorties sont prévues : Le Fleury, Caval'Kid, L'ufolep à Armentières, une journée à la mer et pour conclure le centre une grande fête foraine « C'est Gonflé » !

Christiane DENORME
Adjointe aux écoles et à l'enseignement

PATRIMOINE

En partenariat avec l'association Sebourg, Culture et Traditions, des lieux chargés d'histoire comme la fontaine de la « Culbute » au bas du chemin de la Petite Cavée, et le lavoir rue du Moulin, alimenté par la source St Martin, seront remis en état pour la conservation de notre patrimoine.

Le résultat est déjà visible ! Il y a quelques jours, la taille d'un lierre massif, laisse apparaitre l'architecture du lavoir. Invisible, il y encore quelques jours, et certainement inconnu de nombreux habitants de Sebourg, il fait place maintenant dans le paysage de la rue du Moulin. Et ce n'est qu'un début !

Didier LENNE
Premier adjoint

CMJ

C'est en février 2022, que la municipalité a souhaité mettre en place un Conseil Municipal des Jeunes. Monsieur le Maire m'a donc proposé de prendre en charge ce projet.

Un appel à candidature pour les jeunes sebourgeois âgés de 10 à 16 ans a été lancé par voie d'affichage, sur les réseaux sociaux ainsi que sur le site Internet de la commune.

À la clôture des candidatures, nous avons dix dossiers. Ces jeunes sont actuellement scolarisés à l'école de l'Aunelle, au Collège Sainte-Anne à Sebourg ou dans les lycées Watteau et Notre-Dame de Valenciennes. Très prochainement ils seront reçus en Mairie pour un premier temps d'échange et de découverte des locaux mais également pour évoquer les sujets qu'ils souhaitent travailler. À l'issue de cette première rencontre, une cérémonie officielle de remise des écharpes se déroulera en présence du Conseil Municipal.

Thomas HALLUIN
Conseiller Municipal

FINANCES

Le Budget de fonctionnement de la commune de Sebourg s'est soldé par un excédent sur l'année 2021. Cet excédent permettra de réduire encore cette année le déficit d'investissement reporté de 2021 de 196 705 euros. L'excédent de la section investissement s'élève à 393 981 euros sur l'année 2021.
Compte tenu des résultats reportés à fin 2020, l'excédent cumulé en section de fonctionnement se monte à 449 221 euros à fin 2021. Il permettra d'absorber totalement le déficit d'investissement cumulé à fin 2021 qui se monte à 200 978 euros. Le solde d'excédent à affecter sur 2022 de la section de fonctionnement s'élève donc à 248 243 euros. Compte tenu de l'augmentation des tarifs des fluides (électricité et gaz) que nous connaissons depuis le début de l'année 2022, cet excédent sera le bienvenu pour absorber les charges supplémentaires évaluées à 64 543 euros et non prévues dans notre budget initial 2022. Le solde de 183 700 euros sera reporté sur le budget d'investissement 2022.

L'extension de notre école maternelle avec la création d'un réfectoire (113 m^2) et d'un dortoir supplémentaire (68 m^2) sortira de terre durant l'année 2023 pour faire face à l'arrivée des dernières inscriptions, et accueillir ainsi dans de meilleures conditions les petits écoliers de l'Ecole de l'Aunelle.
Le budget d'investissement de ce projet d'agrandissement de notre école s'élèvera à environ 572 000 euros TTC, il sera financé à hauteur de 190 815 euros par le Conseil Départemental du NORD, si notre subvention « d'aide départementale aux Villages et Bourgs » est acceptée en 2022. Le complément d'environ 361 000 euros sera financé par le budget communal.
Notre dossier de demande de subvention déposé début 2022 pour le remplacement des châssis de la salle polyvalente n'a pas eu de suite favorable. Ces travaux qui ont pour objet l'amélioration de l'isolation du bâtiment par le changement des baies vitrées pour la recherche d'économies d'énergie dans le cadre de la transition énergétique. Nous ne manquerons pas de renouveler cette demande de subvention par un dépôt de dossier courant en 2023 pour un projet qui va dans le sens des politiques publiques.
Un audit a été commandé en mai, pour évaluer la faisabilité de la rénovation ou de la reconstruction de notre actuelle salle de sports, et son coût prévisionnel.

Les dossiers de demandes de subventions aux associations de la commune transmis par la commission animation pour examen par la commission finances, ont fait l'objet d'un versement sur le mois de mai 2022. Les subventions des dossiers instruits ont été attribuées après décision du Conseil Municipal du 22 mars.

Philippe MARCHAL
Adjoint en charge des finances, du budget
et du développement économique

CCAS

Information pour les aînés :

Chaque année, la municipalité honore ses ainés en offrant un colis ou un repas festif.
Afin de mettre à jour notre fichier et de n'oublier personne en fin d'année, nous demandons aux personnes nées en 1957 de bien vouloir se rapprocher de la Mairie.

Bacheliers 2022 :

La municipalité a décidé de mettre à l'honneur les bacheliers cette année. Merci de vous faire connaître auprès de la Mairie en envoyant un mail à la Mairie en mettant en objet de votre mail : **Bac 2022**. Date limite de dépôt de votre demande : 15 septembre 2022.

Martine BAURIN
Adjointe en charge des affaires sociales

MARCHÉ PAYSAN

Afin de poursuivre la dynamisation de notre village, Monsieur le Maire m'a chargé de la création d'un marché sur la commune de Sebourg. Dénommé « Marché Paysan », il prendra place sur le parking du Cœur de Vie (rue des Censes d'en Haut) chaque deuxième vendredi du mois de 15h30 à 19h30 et ce à compter du 8 juillet.

Vous y trouverez de bons produits locaux auprès du fromager, du boucher, du glacier artisanal, du rôtisseur… Mais également des articles de décoration intérieure et extérieure et bien d'autres surprises.

Des animations seront programmées lors de ces marchés mensuels. Bref, de quoi passer de bons moments en famille.

Claudie DURIEU
Conseillère Municipale

Imprimerie GANTIER - Marly